

NON à la mainmise sur le foncier naturel drômois : Le ré-ensauvagement¹ tue les territoires ruraux !

Manifestation le vendredi 21 août à partir de 10h à Crest

Les acteurs du monde rural se réunissent pour dire non aux discours et aux acquisitions d'associations pour l'ensauvagement des espaces ruraux. En Drôme, c'est en particulier la mainmise de l'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages) sur le foncier agricole et forestier drômois par l'acquisition et la création de *Réserves de Vie Sauvage* qui met en danger les activités sociales, culturelles et économiques de nos territoires ruraux.

Le principe même de Réserve de vie sauvage pose question pour l'avenir des activités agropastorales caractéristiques de notre département. Ainsi, ces acquisitions de centaines d'hectares de terres agricoles et forestières ont pour but de participer à leur *ré-ensauvagement* en y excluant de façon stricte toute activité humaine.

Extrait de la charte des Réserves de vie sauvage :

[...] les propriétaires s'engagent à interdire et prévenir :

- *la chasse,*
- *l'exploitation forestière,*
- *la pêche,*
- *les dépôts de déchets,*
- *les feux,*
- *la circulation des véhicules à moteur en-dehors des voies publiques prévues à cet effet et sauf service ou sécurité,*
- *toute forme de cueillette et de prélèvement (faune et flore),*
- *le passage de chiens non tenus en laisse,*
- *l'exploitation agricole et l'élevage d'animaux domestiques,*
- *et toute autre activité humaine néfaste à la faune et à la flore.*

Si l'on peut comprendre un certain nombre de ces interdictions (dépôts de déchets, feux, circulation de véhicules...), par ailleurs réglementées par la législation française dans une majorité des espaces concernés, **nous sommes très inquiets quant aux interdictions s'appliquant aux activités humaines rurales** qui sont bien souvent ancestrales et patrimoniales. Ces activités (agropastoralisme, randonnées, exploitation forestière, chasse, ...) participent à la vitalité économique et sociale de ces territoires ruraux garants d'une **biodiversité d'espèces animales et végétales**, de production de **produits alimentaires de qualité et de proximité**, d'offres de **services à la population** locale mais aussi urbaine (production alimentaire et énergétique, espaces de loisirs et d'apprentissages, ...)

Les éleveurs drômois sont inquiets de la pression ajoutée par cette appropriation de terres, à tous les défis à surmonter au quotidien (valorisation du travail, reconnaissance sociétale, ...), mais également de la pression inéluctable créée par ces réserves sur le risque de prédation, en laissant au loup des zones entières d'expansion.

Les acteurs du monde rural drômois sont inquiets de l'avenir de leurs territoires face à la désertification et à la baisse du nombre d'agriculteurs et d'éleveurs qui entretiennent les espaces, face

¹Le ré-ensauvagement a pour but l'absence d'intervention humaine dans une région donnée.

à la suppression des activités économiques et services de proximité, face à la gentrification des villages et à la montée des prix du foncier, conséquences inquiétantes de ces acquisitions largement financées.

En effet, l'ASPAS est reconnue d'utilité publique depuis 2008 et perçoit ainsi de nombreux dons déductibles des impôts, des legs et donations exonérés des droits de mutation en provenance de France et de l'étranger. Ces avantages financiers, couplés au développement en cours et à venir des « droits à polluer », compensations carbone, ou titrisation en bourse, lui permettent, et lui permettront de plus en plus, de mobiliser d'importantes sommes d'argent pour acquérir des terres souvent indispensables à la vie locale. Pour exemple, sur le site de Léoncel, l'ASPAS a acheté les terres agricoles pour environ trois fois leur valeur. Les agriculteurs alentours qui vivent et font vivre le territoire ne font pas le poids et sont d'office exclus des négociations pour acquisition.

La montagne de Miélandre, un espace préservé pour l'économie locale.

Depuis le mois de janvier 2019 et jusqu'en décembre, des acteurs du monde rural (mairie, intercommunalité, chambre d'agriculture, FDSEA, JA, ADEM, Fédération des Chasseurs, FDO, ...) se sont fortement mobilisés pour soutenir le maintien à l'agriculture et autres activités humaines d'une grande partie de la montagne de Miélandre à Vesc alors mise en vente par son propriétaire, propriété convoitée par l'ASPAS.

Cette acquisition a été évitée grâce à un projet d'ENS avec l'aide des financeurs et institutions (SAFER, Conseil Départemental, PNR des Baronnies, Région AURA, ...) garantissant une réponse durable et éco-responsable à la désertification des zones rurales et la fermeture du milieu : maintien d'un élevage pastoral, l'entretien et la gestion des ressources forestières, l'agritourisme, ...

Le domaine de Valfanjouse, un espace perdu pour l'élevage et un projet d'ensauvagement à dénoncer

Malheureusement, ce qui a été évité sur Miélandre, n'a pu être évité dans le Vercors et après l'acquisition de 105 hectares sur le grand Barry (Véronne) en 2012, l'ASPAS devient propriétaire en novembre 2019 de 490 hectares sur la commune de Léoncel (domaine de Valfanjouse, qui comprend un ancien enclos de chasse de 200 hectares)

Cette acquisition rendue possible par des dizaines de milliers de donateurs (selon l'ASPAS) via une grande campagne de financement participatif, a et aura de lourdes conséquences sur le territoire.

En dehors des animaux exotiques (cerf Sika et leurs hybrides, daims) et autochtones (sangliers, cerf élaphe ...) introduits dans l'enclos pour la pratique de la chasse ou des conditions de gestion de ces populations (entretien des clôtures, suivi sanitaire) garantissant difficilement l'absence de risques de fuites, se sont aussi les conséquences sur le foncier, son prix et son accès pour les producteurs locaux et futurs éleveurs de nos montagnes qui inquiètent et mobilisent les acteurs.

Ainsi, un éleveur bovin de la commune, a perdu la possibilité de valoriser une 30aine d'hectares de prairies et n'a même pas pu acquérir une parcelle de bois. Du fourrage en moins, une ferme dont l'avenir économique est en danger, et des prix du foncier qui s'envolent : 3 fois plus cher que les prix pratiqués sur le territoire ! Sans parler du risque incendie important sur ce type de surfaces non entretenues.

Les acteurs du monde rural demandent au niveau départemental :

- Un moratoire sur l'achat d'espaces naturels, agricoles ou forestiers à des fins de ré-ensauvagement

- La priorisation systématique des éleveurs locaux ou collectivités pour l'acquisition de ces terres afin d'y pratiquer un élevage et une exploitation forestière extensifs, gage de la vitalité économique et sociale des territoires, de contrôles sanitaires et du bien-être animal
- Une rencontre, un débat et une reconnaissance de la complémentarité entre les activités rurales et la biodiversité présentes sur nos territoires

Les acteurs du monde rural demandent au niveau de la réserve de Léoncel :

- La garantie de l'entretien et de la fiabilité des clôtures de la réserve de Léoncel tant que les populations d'animaux s'y trouvant ne sont pas connues et maîtrisées (espèces, nombre, statut sanitaire)
- Conformément à la loi, la garantie de l'enlèvement de tous les animaux présents dans l'enclos avant la suppression des clôtures, et la garantie d'un contrôle sanitaire des animaux présents dans cette réserve
- La garantie qu'aucun espace n'échappe à l'entretien nécessaire pour la limitation du risque incendie.

Manifestation le 21 août 2020

Afin de porter un autre projet pour les territoires ruraux, de montrer la vitalité de ces espaces et leurs atouts sociétaux, les acteurs du monde rural organisent une **manifestation le vendredi 21 août à partir de 10h à Crest**

9h : Rassemblement et discours place du champ de mars

10h-12h : défilé avec animaux.

12h-13h : casse-croûte partagé. Apporter son pique-nique !

Le port du masque est fortement recommandé.

La circulation sur la RD93 sera ralentie le temps du passage du cortège

Structures organisatrices :

- Association des Éleveurs et Bergers du Vercors
- Association ILOUPDEV
- Fédération départementale ovine 26
- ACCA de Léoncel

Avec le soutien de :

- Fédération de Chasse 26
- Coordination Rurale 26
- FDSEA 26
- JA 26

Contact presse :

Frédéric GONTARD – 06 03 48 85 95

Edmond TARDIEU – 06 71 04 20 79

Alain JEUNE - Maire de Vesc – 06 80 91 54 82